

MEMORANDUM

DU COMITE CONCERTÉ MAROC DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, CCM-ESS

1. L'économie sociale et solidaire s'avère être de plus en plus comme une composante essentielle dans l'économie de marché. En effet, des départements ministériels, des organismes publics, des fondations et des réseaux et unions nationales interviennent, chacun à sa manière en vue de promouvoir les activités génératrices de revenus et créatrices d'emplois, notamment par l'accompagnement des petits producteurs et travailleurs dans l'informel en vue de s'ériger en organisations professionnelles favorisant l'intégration socio-économique des femmes et des jeunes, la création des richesses, l'instauration d'une démocratie économique et la répartition équitable des fruits de la croissance.

2. L'Etat a dédié un certain nombre d'organismes publics (agences et offices nationaux et régionaux) à l'action sociale et/ou à l'économie sociale et solidaire. Pour sa part, la société civile se déploie en vue de contribuer au développement humain durable dans un esprit de mobilisation de ressources humaines et moyennes à même de promouvoir une culture de partenariat et de concertation entre les différents acteurs quelque soit leur statut juridique. La finalité est de mieux utiliser les ressources disponibles de manière à permettre la convergence et la performance.

3. La concertation entre les acteurs concernés et intéressés ne peut qu'être bénéfique au pays. Echanger les expériences, mutualiser les efforts et les moyens modestes, planifier ensemble, comparer les approches, partager les visions entre les acteurs en matière d'Economie Sociale et Solidaire et optimiser les actions, permettraient de mieux contribuer à l'élaboration des stratégies et des politiques publiques territoriales, régionales et nationales.

4. La dynamique internationale et régionale dans laquelle le Réseau Marocain de l'Economie Sociale et Solidaire (REMESS) s'est engagé depuis sa création en 2006, lui a permis de s'impliquer dans un certain nombre d'organisations et de manifestations d'envergure internationale et régionale dans l'ESS.

5. Les principaux événements concernant l'économie sociale et solidaire au Maroc et à l'internationale (voir l'annexe 1).

POURQUOI LE CCM-ESS ?

On constate un grand déficit en communication et coordination entre les acteurs en matière de programmes et d'actions en vue de l'édification d'une économie sociale et solidaire performante et compétitive ainsi qu'une absence d'espace de concertation en vue d'harmoniser la participation et favoriser la complémentarité et la convergence pour une meilleure performance. Pour ce faire, le CCM-ESS est un cadre informel approprié qui ne peut qu'offrir plus de chances à la promotion des entreprises de l'économie sociale et solidaire pour un développement durable.

Les organismes signataires de ce mémorandum conviennent de ce qui suit:

- 1 - Respect mutuel du statut juridique, des missions et des orientations stratégiques de chaque membre,
- 2 - Interdiction de prendre des positions politiques, religieuses et idéologiques,
- 3 - Aborder les aspects et dimensions de l'ESS et de l'action sociale,
- 4 - Discuter et proposer des pistes de collaboration/coopération entre les partenaires pour le développement d'éventuels projets/programmes de promotion de l'économie sociale et solidaire,
- 5 - Proposer des actions communes et efficaces de plaidoyer pour la promotion de l'économie sociale et solidaire dans le pays,

6 - Constituer une force de négociation vis-à-vis des bailleurs de fonds et des programmes de développement internationaux.

L'ORGANISATION DU CCM-ESS

Le CCM-ESS comprend deux organes : le Comité Stratégique (COST) et le Comité Technique (COTEC). Le COST est composé des représentants légaux de l'organisme ou la personne désignée par l'autorité compétente. Ce comité :

- Examine les aspects stratégiques et prend les décisions afférentes aux questions à même de promouvoir les entreprises de l'Economie Sociales et Solidaire en harmonie avec les valeurs et principes universels et les orientations des politiques publiques,
- Propose des programmes de coordination entre intervenants,
- Décide des positions à prendre à l'égard des partenaires et organisations internationales,
- Accepte l'adhésion de nouveaux membres,
- Approuve un programme annuel d'actions communes,
- Coordonne la représentation et la participation marocaine aux différentes manifestations nationales, régionales ou internationales en relation avec l'ESS et le développement des territoires.

Le COST se réunit au moins quatre fois par an pour discuter des points inscrits à l'ordre du jour proposé ou suggéré par un des membres.

Le COTEC se concentre sur la mise en œuvre et l'opérationnalisation des décisions prises par le COST. Il se réunit autant de fois que nécessaire soit physiquement soit à distance. Chaque réunion doit être sanctionnée par un PV, devant être communiqué à l'issue de chaque réunion aux membres du COST.

Les organismes signataires du présent mémorandum sont (voir liste des membres et de ses représentants en annexe 2) :

1. REMESS
2. Fonds JAIDA
3. Agence de développement social, ADS
4. Entraide nationale, EN
5. Maroc Taswiq
6. Agence de développement agricole, ADA
7. Centre Mohamed VI pour la finance solidaire
8. Union Mutualiste Marocain
9. Fondation du jeune entrepreneur, FJE
10. Agence nationale pour le développement des zones oasiennes et de l'arganier, ANDZOA
11. Fédération des Chambres d'Agriculture
12. Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier
13. Jeunes Leaders Marocains
14. lesMed

NB : La porte du CCM-ESS reste ouverte à tout acteur public, administratif ou Société Civile qui exprime sa volonté formelle d'adhésion.

Fait le 6 juillet 2013 à Rabat,

REMESS

Ahmed AIT HADDOUT, Président

ODCO

Abdelouahed AL ABED, directeur

lesMed

Abdelhakim SEMMAMI, Délégué Maroc

Fonds Jaida

Abdelkrim FARAH, Directeur

Agence de Développement Social

Mohamed Najib GUEDIRA, Directeur

Entraide Nationale

Abdelmounaim EL MADANI, Directeur

Maroc Taswiq

Najib MIKOU, Directeur

Agence de Développement Agricole

Mohamed EL GUERROUJ, Directeur

Centre Mohamed VI soutien microfinance

Youssef ERRAMI, Directeur

Union Mutualiste Marocaine

Abdelmoula ABDELMOUMNI, Président

Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier

Latifa YAAKOUBI, Directrice de développement des zones de l'arganier

Fédération Chambres d'agriculture

Lahbib BENTALEB, Président

Agence pour la promotion et le développement des provinces du Sud

Lahcen LJOUAD, Directeur

Jeunes Leaders Marocains

Abdelhakim SEMMAMI, Président

Fondation du Jeune Entrepreneur

Rida LAMRINI, Président